

**DEPARTEMENT DE LA MOSELLE
CANTON DE MARANGE-SILVANGE
COMMUNE DE NORROY-LE-VEUR
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU 13 MAI 2019**

Conseillers élus : 15
En exercice : 15
Présents : 10
Pouvoirs : 3
Absent non excusé : 1
Absents excusés : 4

Date de convocation : 06 mai 2019

Etaient présents : Mme Nathalie ROUSSEAU ; M. Pascal JOLIOT ; M. Dominique WEYANT ; M. Christian FORFERT ; Mme Hélène FAVRE MONNET ; Mme Roseline KLEIN-BELLUCO ; M. Christian SCHMITZ ; Mme Julie LAFFAYE ; Mme Enza BAROTTE ; Mme Véronique THILL.

Etaient absents excusés : M. Claude NEVEUX a donné procuration Mme Hélène FAVRE MONNET ; M. Nicolas ROQUEL a donné procuration à M. Pascal JOLIOT ; M. Gérard IMBS a donné procuration à M. Dominique WEYANT ; M. David HEIB.

Absent non excusé : Mme Cindy DOS REIS.

Secrétaire de séance : Mme Roseline KLEIN-BELLUCO.

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Mme Le Maire, Nathalie ROUSSEAU. Approbation par les membres du Conseil Municipal du compte rendu séance du précédent Conseil du 04 avril 2019.

Mme Le Maire ouvre la séance après s'être assurée que le quorum était atteint.

DELIB : 3.3 025/2019 : REVISION DU PRIX DES LOYERS DES LOGEMENTS COMMUNAUX

Nos baux communaux ont prévu une révision annuelle des loyers indexée sur l'évolution de l'indice de référence des loyers de l'Insee. Cependant aucune augmentation n'a été réclamée aux locataires.

La Trésorerie nous rappelle que nous avons obligation de respecter les termes du contrat et de procéder aux augmentations annuelles en réclamant le reliquat des loyers, un tableau de la Trésorerie nous a été adressé en ce sens.

Madame le Maire demande l'autorisation de ne demander aux locataires les augmentations qu'à partir de 2018 et non sur les années précédentes.

VOTES : A L'UNANIMITE

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Certifiée exécutoire par sa transmission à la Préfecture pour contrôle de la légalité le 15 mai 2019 et sa publication le 15 mai 2019.

Au registre suivent les signatures.

Fait à Norroy Le Veneur, le 15 mai 2019
Mme Le Maire, Nathalie ROUSSEAU



Accusé de réception en préfecture
057-215705112-20190513-2019DEL025-DE
Reçu le 17/05/2019

